



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Cimm Immobilier : présentation et rétrospective	Erreur ! Signet non défini.
Les méthodes et l'accompagnement de Cimm Immobilier	6
Travail en mandat exclusif avec Calitimo	7
Des documents personnalisés, sécurisés et disponibles en ligne	8
Webmarketing et communication	9
Acheter un bien avec Cimm Immobilier	100
Louer et gérer un bien avec Cimm Immobilier	111
Le choix et la mise en place d'un locataire	122
La gestion locative	15
Un extranet pour les propriétaires bailleurs	177
Des assurances groupe à taux préférentiels	188
L'assurance Garantie Loyers Impayés	188
L'assurance Propriétaire Non Occupant	19
L'assurance Multirisques Habitation	19
Logement : estimation et juridique	19
Vérification de la conformité du logement	19
L'estimation immobilière des logements	200
Le suivi technique du logement	222
Vendre un bien avec Cimm Immobilier	234
La vente en viager	257
L'aide au logement	278
Cimm Immobilier recrute	29

Ouvrir une agence immobilière en succursale 290

Devenir agent mandataire 290

Devenir manager franchisé 301

Liens utiles 33

Nos sites internet 313

Nos réseaux sociaux 34

CIMM IMMOBILIER : PRESENTATION ET RETROSPECTIVE

Le groupe Cimm Immobilier a été créé en 1979 à Grenoble par Jean Claude Miribel, toujours à la tête du réseau actuellement.



M. Miribel a d'abord mis un pied dans l'immobilier en tant qu'agent commercial. Il a ensuite repris la direction d'une agence, puis est devenu directeur commercial d'une société de construction de maisons individuelles. Lors de la création de sa première agence, il a mis en place de nombreux outils et méthodes qui n'existaient pas dans la vente d'immobilier ancien.

Pour l'anecdote, il a également été professeur de karaté !



Aurélie Miribel a rejoint le groupe en 2005, où elle était en charge du service juridique. En 2006, elle crée Cimm gestion, dont elle est gérante : Cimm gestion est une plateforme digitale de gestion locative. Depuis 2010, elle occupe la fonction de directrice du groupe.

Depuis sa création, Cimm Immobilier s'est étendu progressivement, d'abord en région Rhône-Alpes, puis en France métropolitaine et d'outre-mer. Le réseau occupe aujourd'hui près de 60 départements français.

Chaque mois, de nouveaux membres démarrent leur activité avec le réseau, en tant qu'agent mandataire, ou en ouvrant une agence en succursale ou en franchise.

La réussite de Cimm Immobilier est fondée sur l'évolution constante de son savoir-faire. La formation initiale et continue procurée par le réseau permet aux franchisés d'être informés en permanence sur l'évolution des méthodes commerciales, ainsi que sur les nouveaux textes législatifs et leurs applications sur le terrain. Des outils innovants et adaptés sont également mis à leur disposition : logiciels de pige et d'estimation immobilière, visuels, tarifs préférentiels, documents personnalisés, accès à un

1979 - Création de Cimm Immobilier

1984 - Proposition du statut "succursale"

2002 - Proposition du statut "franchisé"

2005 - Membre fondateur de l'AMEPI

2006 - Implantation dans les DOM

2006 - Développement de la branche Cimm Gestion

2009 - Proposition du statut "agent commercial"

2011 - Développement de la branche Cimm Entreprises

2012 - Membre du LPI (les Prix Immobiliers)

2014 - Nouveau concept: possibilité d'animer son propre réseau

2015 - Création d'une web TV

2016 - Membre fondateur du site Bien'ici

2019 - 40 ans du réseau Cimm Immobilier

intranet, support informatique et webmarketing, hotline juridique...

L'enseigne a également diversifié son activité :

- **Cimm Immobilier**, branche spécialisée dans l'immobilier d'habitation.
- **Cimm Entreprises et Commerces**, spécialisée en conseil, cession et acquisition d'entreprises.
- **Cimm Gestion** pour tout ce qui concerne la gestion locative.

Différentes solutions sont possibles pour rejoindre le réseau :

- créer une succursale.
- ouvrir une franchise

Pour toute information à propos de ces statuts, contacter Erik dhuscher au 06 16 29 25 21 ou par email erik.dhuscher@cimm.com – cimm-recrutement.fr

- devenir agent mandataire à domicile.

Pour toute information à propos de ce statut, contacter Jean-Gabriel ORDAN : jean-gabriel@cimm.com – 07.76.00.16.58 - cimm-recrutement.fr



Les méthodes et l'accompagnement de Cimm Immobilier

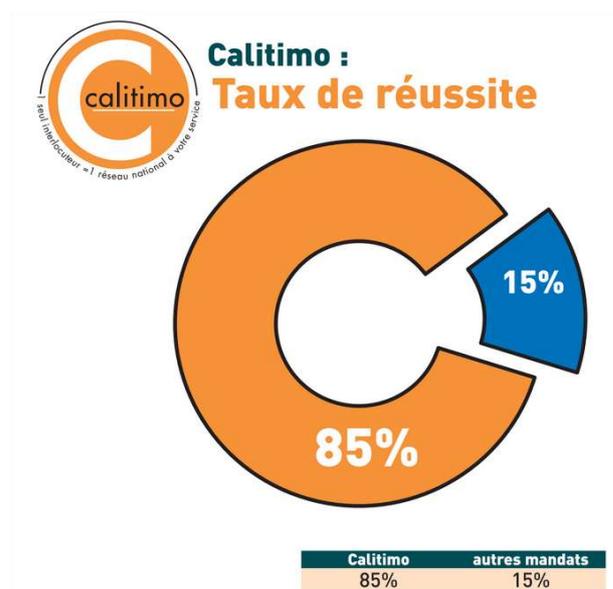
Travail en mandat exclusif avec Calitimo

La méthode Calitimo a été créée en 2001 par Jean Claude Miribel. Il s'agit d'un concept unique dont l'objectif est de promouvoir le travail en **mandat exclusif** et d'améliorer la qualité du travail et la rentabilité des agences.

La souplesse du concept permet aux franchisés de travailler en moyenne à 70% en exclusivité, les 30% restants étant des mandats "limitatifs" (conservation des mandats déjà signés avec d'autres agences). Au niveau de l'ensemble de la profession, le taux de transformation des mandats exclusifs est de l'ordre de 85%, alors que celui des mandats simples est de 15% seulement.

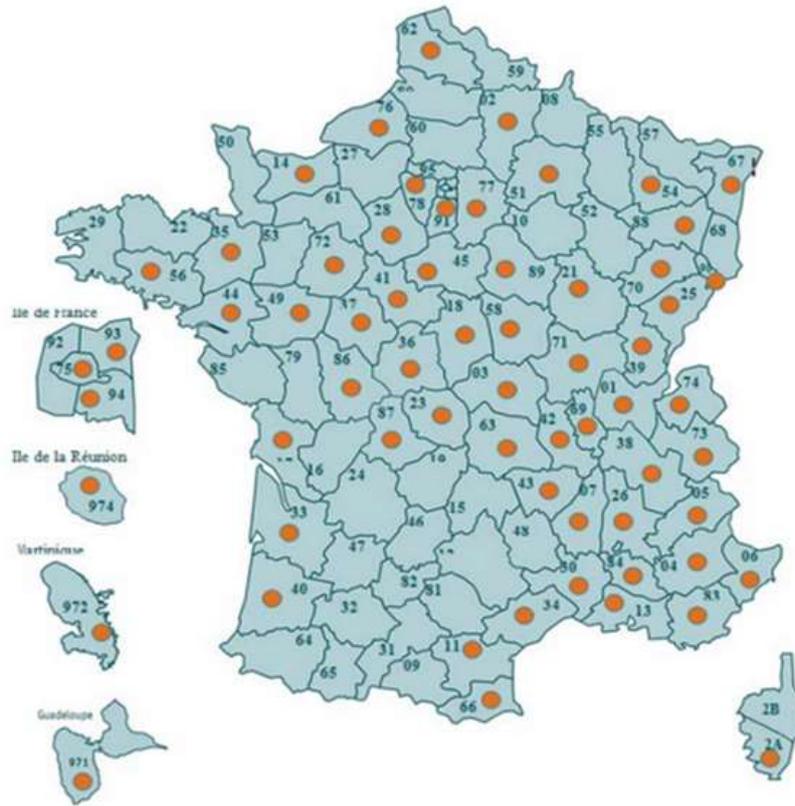
Lorsqu'un négociateur travaille en mandat exclusif, il a en portefeuille de 12 à 15 mandats, contre 40 à

60 mandats pour un négociateur travaillant en mandat simple. La qualité est privilégiée par rapport à la quantité !



CIMM IMMOBILIER EST LE SEUL RESEAU DONT LES AGENCES TRAVAILLENT PRESQUE EXCLUSIVEMENT EN MANDAT EXCLUSIF.

Un dérivé de cette méthode, appelé "Calitimo Premium", permet de diffuser les biens immobiliers confiés à son agence de proximité à tous les acteurs de l'immobilier du bassin d'activité, tout en ne conservant qu'un seul et unique interlocuteur.



Calitimo en France

Des documents personnalisés, sécurisés et disponibles en ligne

Cimm Immobilier a également créé une société d'édition de documents juridiques immobiliers : Éditions Préférence. Jean Claude Miribel est en charge de la rédaction des documents juridiques (mandats, compromis, baux...), car les pré-imprimés disponibles dans le commerce ne répondaient pas aux critères de qualité de l'enseigne. Ils sont accessibles sur le site d'Éditions Préférence et directement modifiables grâce à la signature électronique. Tous les membres du groupe utilisent ces documents quotidiennement.

Webmarketing et communication

Cimm Immobilier offre également à ses adhérents des conseils personnalisés pour améliorer leur visibilité, leur communication, et leur référencement sur internet.

Chaque point de vente dispose de son propre site web personnalisable, d'un accès à un logiciel métier, ainsi que d'un intranet nommé Topi.



Acheter un bien avec Cimm Immobilier

L'enseigne a mis en place des méthodes exclusives pour garantir à ses clients de trouver un bien immobilier dans les meilleurs délais.

Acheter un bien avec Cimm Immobilier, c'est :

- Un accompagnement permanent avant, pendant, et après l'achat.
- Un large portefeuille de biens à disposition.
- Des entretiens personnalisés pour cibler au mieux la demande du client, et ainsi éviter les visites inutiles.
- Des visites préalables de chaque bien réalisées en amont par les conseillers Cimm Immobilier, dans le but d'avoir une connaissance parfaite des biens en portefeuille.
- Des comptes-rendus réalisés après chaque visite.
- Un outil puissant d'estimation immobilière permettant d'acquérir un bien au plus juste prix.
- Un logiciel de rapprochement vendeurs / acquéreurs.
- Des accords privilégiés avec des organismes bancaires.
- Des assurances spécifiques aux propriétaires.
- Des aides et conseils en matière de financement grâce à un partenariat avec Vous Financer.

Louer et gérer un bien avec Cimm Immobilier

Sélection rigoureuse des candidats locataires, suivi de proximité grâce à un interlocuteur local, règlement mensuel des loyers par virement, assurances Loyers Impayés et Propriétaire Non Occupant à taux préférentiels, consultation en temps réel de vos documents par l'accès Extranet 24h/24 et 7j/7 ... Cimm Immobilier offre un panel de service dédié aux locataires.



Chez Cimm Immobilier, nous gérons la location de votre bien sans que vous ayez à vous en occuper

RESPIREZ, c'est LOUÉ !

Le choix et la mise en place d'un locataire.

Il s'agit d'une étape cruciale dans le processus de mise en location d'un bien immobilier, qui nécessite une sélection rigoureuse et professionnelle.

Web, presse spécialisée, visites virtuelles, géolocalisation... Cimm Immobilier met en place une communication spécialement ciblée sur les locataires.

Les visites des biens sont systématiquement accompagnées par l'agent immobilier de proximité.

Les documents juridiques tels que les baux ou les états des lieux sont rédigés dans le respect des règles juridiques.

La conformité des logements est vérifiée : respect de la réglementation en vigueur, diagnostic de performance énergétique, risques naturels et technologiques, décence du logement...

Les locataires sont conseillés lors de leur installation, notamment via la remise d'un livret d'accueil et de fiches pratiques.

Les locataires sont sélectionnés rigoureusement en se basant sur des critères précis : vérification de solvabilité et d'antériorité (ancienneté dans l'emploi, paiement régulier des loyers

précédents...). Chaque candidat doit également compléter un questionnaire et fournir des pièces justificatives.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS CANDIDAT LOCATAIRE ou GARANT

IDENTITÉ⁽¹⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾
Nom	_____	_____
Prénom	_____	_____
Date de naissance	__/__/____	__/__/____
Lieu de naissance	_____	_____
Nationalité	_____	_____

SITUATION DE FAMILLE⁽¹⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾
Célibataire – Marié(e) – Séparé(e) – Veuf(ve) – Concubin(e) – Pacsé(e) – Divorcé(e)	_____	_____
Enfant(s) à charge (nombre)	_____	_____
Age du (ou des) enfant(s)	_____	_____
N° d’allocataire permettant le versement des aides au logement	_____	_____
Nombre total de personnes qui habiteront les lieux loués	_____	

DOMICILE ACTUEL⁽¹⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾	Monsieur/Madame⁽²⁾
Adresse	_____	_____
CP	_____	_____
Ville	_____	_____
Téléphone		
- fixe	_____	_____
- portable	_____	_____
Adresse e-mail	_____	_____

ATTESTATION EMPLOI

Je, soussigné (e)

Agissant en qualité de

Entreprise ou Société

SIEGE SOCIAL : Adresse

Code Postal VILLE :

Certifie employer : NOM : PRENOM :

Demeurant :

.....

Au poste de (emploi-qualification)

- A compter du :
- Sous CDD du au
- Sous CDI confirmé depuis le
- Sous CNE du au
- Son salaire NET MENSUEL est de
- Avec perception d'un 13^{ème} mois OUI NON

Je certifie que le salarié n'est ni en période d'essai, ni en période de préavis de licenciement, de démission ou de rupture conventionnelle.

A faire valoir ce que de droit,

Fait à, le.....

Signature et cachet de l'entreprise

La gestion locative

GERER UN BIEN EST CHRONOPHAGE : OUTRE LA RELATION AVEC LE LOCATAIRE, IL FAUT AUSSI GERER
L'ADMINISTRATIF ET LA COMPTABILITE.

L'interlocuteur Cimm Immobilier de proximité gère la commercialisation / location des biens et le suivi technique et relationnel sur place.

Cimm Gestion, plateforme de gestion locative externalisée au groupe, prend en charge le suivi comptable et administratif des dossiers, et assure le de la gestion des biens au quotidien :

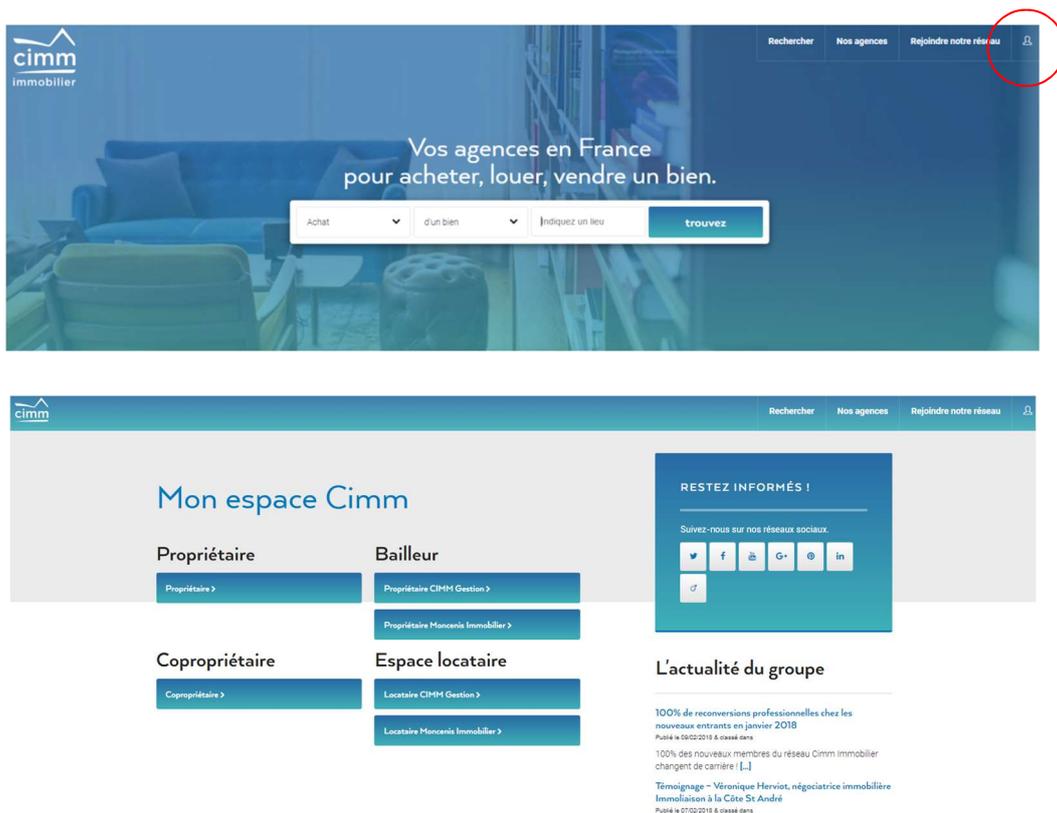
- Appel et encaissement des loyers.
- Règlement des appels de fond au syndic et autres factures fournisseurs.
- Reddition des comptes simples et détaillés mensuels et règlement par virement.
- Révision annuelle des loyers et/ou renouvellement des baux.
- Régularisation annuelle des charges locatives.
- Gestion, suivi des travaux nécessaires et sinistres éventuels.
- Établissement de devis via des entreprises partenaires.
- Suivi des dossiers contentieux avec ou sans assurance
- Aide et conseil à l'établissement de la déclaration fiscale de fin d'année.
- Conseil fiscal et valorisation du patrimoine.
- Suivi et relance des contrats locataires (MRH, chaudière).

LES HONORAIRES VERSES A UN CABINET IMMOBILIER DANS LE CADRE DE LA GERANCE D'UN BIEN SONT
DEDUCTIBLES DES REVENUS FONCIERS.



Un extranet pour les propriétaires bailleurs

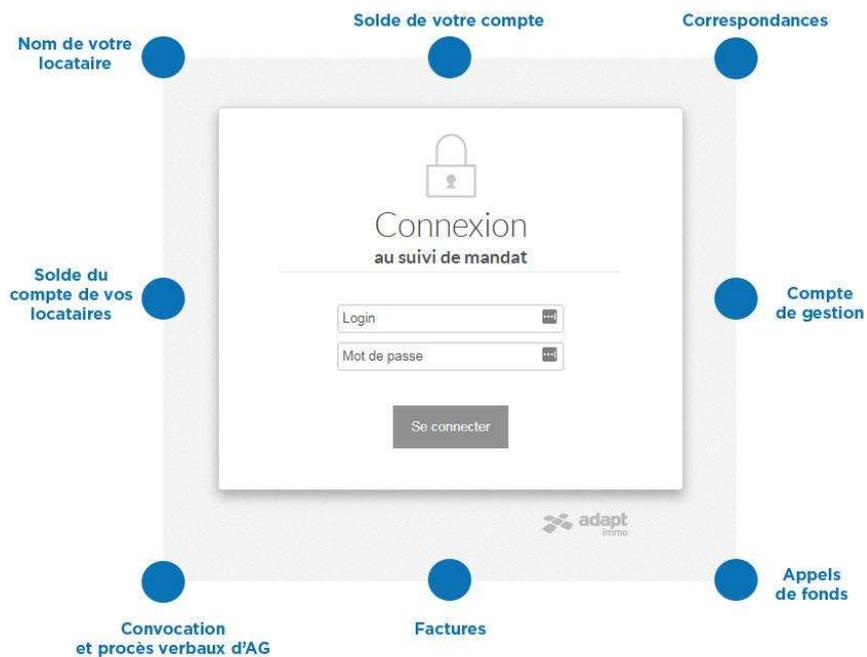
Depuis le site www.cimm.com, les propriétaires bailleurs et les locataires ont accès à leur propre extranet, sur lequel ils peuvent suivre leur dossier en temps réel.



Le locataire peut notamment consulter son compte, éditer ses quittances de loyer, ou encore consulter les messages adressés par Cimm Gestion.

Le propriétaire bailleur peut quant à lui vérifier le bon paiement de ses locataires, sa situation comptable, imprimer les documents (comptes de gestion, aide à la déclaration des revenus fonciers, lettres d'information) adressés par Cimm Gestion.

Le partenaire à lui aussi un accès lui permettant de visualiser l'ensemble des biens dont il a la gestion.



Des assurances groupe à taux préférentiels

L'assurance Garantie Loyers Impayés

L'Assurance Loyers Impayés permet au propriétaire d'accéder à des garanties spécifiques dans le cas où le locataire ne paye plus ses loyers : l'assurance indemniser les loyers impayés et prendra en charge les frais de la procédure d'expulsion. Cette assurance comporte également une garantie contre les détériorations immobilières commises par le locataire et constatées lors de son départ.

CE TYPE D'ASSURANCE PERMET DE SE PREMUNIR DES IMPAYES LOCATIFS, POUR UNE PLUS GRANDE SERENITE.

L'assurance Propriétaire Non Occupant

Le propriétaire bailleur est responsable des dommages que son bien peut causer à son locataire ou à toute autre personne. L'Assurance Propriétaire Non Occupant, communément appelée PNO, couvre ces dommages. Elle a pour objectif de « combler le vide » entre les garanties du contrat de la copropriété et les garanties auxquelles souscrit le locataire en application du bail.

L'assurance Multirisques Habitation

L'Assurance MRH couvre à la fois les occupants locataires et les propriétaires, en les prémunissant contre de nombreux sinistres relatifs à leur habitation : dégâts des eaux, cambriolages, incendies... Obligatoire à fournir lors de la remise des clés et relance annuelle pour actualisation.

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER DANS VOTRE AGENCE CIMM IMMOBILIER DE PROXIMITE : ELLE VOUS EN DIRA PLUS SUR CHACUNE DES ASSURANCES VISANT A PROTEGER UN PROPRIETAIRE.

LOGEMENT : ESTIMATION ET JURIDIQUE

- Vérification de la conformité du logement

La législation française est en constante évolution : les réglementations sont de plus en plus denses et évoluent en permanence. Pour anticiper toute action contraire à la loi, Cimm Gestion s'assure que le logement proposé à la location soit conforme à la législation et aux normes en vigueur.

Cimm Gestion travaille en collaboration avec des professionnels de l'immobilier parfaitement au fait de l'actualité juridique, ce qui permet de valider la décence et la conformité du logement à la législation actuelle : réalisation de diagnostics techniques, évaluation des risques pour la sécurité des personnes, vérification des risques technologiques et naturels, diagnostic de performances énergétiques. Une procédure détaillée est respectée, pour la plus grande sérénité du propriétaire !

A L'ISSUE DE L'ETUDE, UN DOSSIER EST REALISE, QUI SERA REMIS AU PROPRIETAIRE ET AU LOCATAIRE.

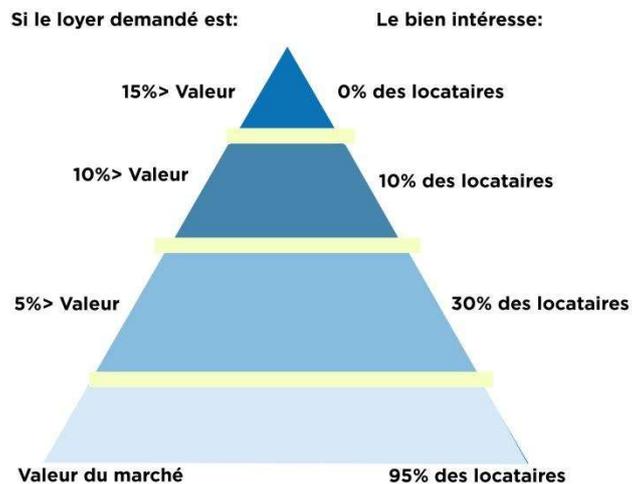


- L'estimation immobilière des logements

Un bien immobilier doit toujours être loué au juste prix : un bien surestimé ne trouvera pas facilement de locataire, alors qu'un bien sous-estimé ne permettra pas au propriétaire de tirer le meilleur profit de sa location.

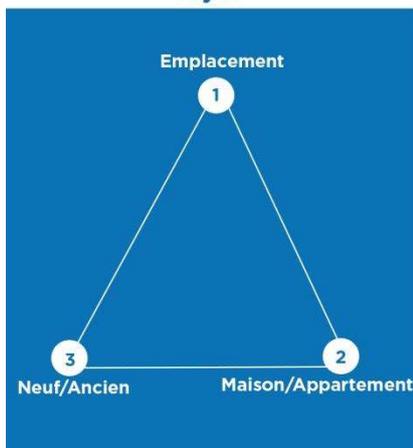
C'est pourquoi l'évaluation doit être exacte dès le départ : un logement surévalué initialement, puis dont le loyer diminue par la suite, suscite des réactions négatives de la part des locataires potentiels. Pourquoi le prix baisserait-il subitement ? Cela serait-il révélateur d'un problème ?

A l'inverse, un bien surévalué trouvera difficilement un locataire, qui préférera louer le bien voisin, moins cher et dont les critères sont similaires.



L'estimation de votre loyer

Définir l'ordre de grandeur du loyer



Affiner le loyer suivant les prestations du bien

- 1 ÉTAT DU BIEN
- 2 PARTICULARITÉS
- 3 ÉQUIPEMENTS
- 4 SITUATION DU BIEN

Ce n'est pas l'agent immobilier qui détermine le montant du loyer, c'est le marché: l'offre et la demande

Attention: Les diagnostics sont obligatoires avant toute mise en location

- **Le suivi technique du logement**

Cimm Gestion assure également le suivi technique des lots en gestion en faisant notamment un compte-rendu de l'état de son bien au propriétaire à chaque départ de locataire.

En cas de problème technique, l'agence partenaire, avec le soutien Cimm Gestion fait intervenir un réseau d'artisans sélectionnés par ses agences de proximité, afin de garantir aux propriétaires la bonne gestion et la bonne exécution des travaux.

Cimm Gestion assiste également les locataires et les propriétaires en cas de sinistre faisant intervenir les assurances de chacun (exemple : dégât des eaux).

DE LA GESTION QUOTIDIENNE DU BIEN A SON SUIVI ADMINISTRATIF ET COMPTABLE, DE L'ÉTAT DES LIEUX A LA REMISE DES CLES, DE LA PUBLICITE A LA SELECTION DU LOCATAIRE IDEAL, LES AGENCES CIMM IMMOBILIER TRAVAILLENT EN COLLABORATION AVEC CIMM GESTION.



NOUS PROPOSONS AUSSI DES BIENS EN [location saisonnière](#) !

VENDRE UN BIEN AVEC CIMM IMMOBILIER

Vendre un bien immobilier nécessite du temps et des compétences de plus en plus nombreuses : juridique, fiscalité, finance... Cimm Immobilier est un réseau de professionnels compétents régulièrement formés qui sauront vous épauler et vous conseiller à toutes les étapes de votre projet de vente.

Vendre un bien avec Cimm Immobilier, c'est :

- Bénéficier de nos 40 ans d'expérience sur le marché immobilier français.
- Disposer d'un site parmi les mieux référencés
- Des outils innovants pour une réelle mise en valeur de votre bien : sur internet le nombre de clics est 4 fois plus élevé pour nos annonces
- Le respect des exigences légales relatives à la vente de votre bien immobilier.
- L'estimation de votre bien au meilleur prix, basée sur les compétences de nos agents immobiliers et la puissance de nos outils informatiques.
- Une sélection rigoureuse des visiteurs du bien immobilier : seuls ceux susceptibles de concrétiser leur projet d'achat effectueront la visite. Les visites sont ciblées, pour plus de tranquillité et d'efficacité !

- La présence systématique d'un professionnel lors de la visite de votre bien.
- Un suivi rigoureux : vous êtes informé(e) en temps réel des actions menées par votre agent immobilier de proximité : plan de communication, remise des bons de visite sur lesquels apparaissent les coordonnées et les observations des visiteurs, envoi hebdomadaire d'un certificat de parution communiquant des statistiques détaillées sur l'intérêt des internautes pour votre bien ...
- Un site internet performant offrant la possibilité de recevoir des alertes personnalisées.
- La parution de vos annonces sur de nombreux portails, dont certains réservés exclusivement aux professionnels.
- La promotion de votre bien au niveau local (boîtage, affiches vitrines, encarts presse, salons, journées portes ouvertes...).
- Des outils permettant de mettre en valeur votre bien immobilier pour en favoriser la vente : photographies de haute qualité, visites virtuelles, home-staging, plans 3D...
- Des assurances spécifiques, notamment la garantie revente. En partenariat avec NousAssurons.com, nous vous proposons une garantie de revente permettant de minimiser les risques auprès de l'acquéreur en cas de revente d'un bien immobilier sur les 3, 5 ou 9 ans qui suivent son acquisition.



SALONS DE L'IMMOBILIER



La vente en viager

La vente en viager permet au vendeur de se procurer des revenus supplémentaires, et donne la possibilité à l'acheteur d'acquérir un bien immobilier en limitant sa mise de fonds. Depuis plusieurs années, notre réseau a développé la vente en viager.

N'hésitez pas à vous documenter sur notre site internet pour en savoir plus, et à poser toutes vos questions directement dans les commentaires de notre blog :

- Acheter ou vendre un bien immobilier en viager : cimm.com/page/acheter-ou-vendre-un-bien-en-viager
- Questions / Réponses sur le viager : blog.cimm-immobilier.fr/viager/questions-reponses-sur-le-viager-3895.html

Une chance de plus de trouver un acquéreur !

Le VIAGER la solution CLÉ



Votre agence Cimm Immobilier vous propose l'achat et la vente en viager
cimm.com

L'aide au logement

Nous adhérons depuis sa création à la fondation I Loge You, filiale de la Fondation de France, dont l'objectif est d'aider les mal logés en vendant des briques virtuelles visant à construire des logements pour les personnes défavorisées. Les membres du réseau Cimm Immobilier participent aux dons et incitent leurs clients à le faire.



Parce qu'en France, on ne meurt pas de malnutrition mais on meurt de mal-logement, j'ai décidé de m'investir totalement dans l'opération **I LOGE YOU**.

CIMM IMMOBILIER RECRUTE

Notre réseau continue sa croissance et souhaite s’implanter dans plusieurs villes de France. En démarrant votre activité immobilière avec notre réseau, vous bénéficierez de notre forte renommée nationale, issue de nos 40 ans d’existence et de notre image de marque.

Chaque membre de notre réseau dispose de nombreux outils et services :

- Des formations régulières couvrant des thèmes variés (commerce, droit, études de cas, communication, comptabilité...).
- Un suivi régulier avec un coach attitré.
- L'accès à un logiciel de gestion immobilière permettant de renseigner ses biens en ligne.
- La mise à disposition d'un espace web personnalisable agence par agence.
- Des passerelles automatiques permettant de diffuser vos biens immobiliers sur des portails à fort trafic.
- Un support téléphonique pour bénéficier de conseils sur la juridiction, le commerce, le référencement et la communication internet, la comptabilité, et bien plus encore.
- Un accès à Poliris, leader du marché de la pige immobilière.
- Un accès à Jestimo, solution d'évaluation immobilière.



Réseau national d'agences et d'agents indépendants



NOUS RECRUTONS
Nous contacter: 04 76 48 24 31

LE POINT-CLE POUR REUSSIR EST AVANT TOUT LA MOTIVATION ET LE TRAVAIL ! SOYEZ VOLONTAIRE ET PASSIONNE, NOTRE ENSEIGNE SE CHARGERA DU RESTE EN VOUS PROCURANT TOUS LES LEVIERS DE REUSSITE NECESSAIRES.

Nous vous offrons la possibilité de créer votre propre franchise immobilière. Ouvrir une agence via notre réseau permet de bénéficier du savoir-faire de notre enseigne, mais aussi d'accéder à de nombreuses méthodes qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain.

CONTACT : ERIK DHUSCHER : erik.dhuscher@cimm.com - 06.16.29.25.21.

Ouvrir une agence immobilière en succursale

Si vous ne remplissez pas les conditions d'accès à la profession (diplôme ou ancienneté), vous pouvez envisager d'ouvrir une succursale avec nous : pour valider la faisabilité de ce projet :

CONTACT : ERIK DHUSCHER : erik.dhuscher@cimm.com - 06.16.29.25.21.

Devenir agent mandataire

Un agent commercial en immobilier est un travailleur indépendant inscrit au registre spécial des agents commerciaux, tenu au greffe du tribunal de commerce ; il peut exercer cette activité en tant qu'auto-entrepreneur, à domicile.

Ce statut vous permet de bénéficier des avantages d'un travail autonome, tout en ayant l'appui de notre groupe. À l'aide de nos formations, vous êtes opérationnel rapidement pour exercer votre nouveau métier, et bénéficiez de notre appui permanent.



Un agent mandataire a également la possibilité d'être rattaché à une agence de son secteur, afin d'avoir un soutien permanent et de proximité. Il est ainsi possible de solliciter les conseils d'une agence active sur le terrain, en plus de ceux de toute l'équipe du réseau Cimm Immobilier, qui reste joignable en permanence.

Utile pour être conseillé et aiguillé au quotidien !

CONTACT : JEAN-GABRIEL ORDAN : jean-gabriel@cimm.com - 07.76.00.16.58



**Plus qu'un travail,
un changement de vie.**

Nous recrutons - Rejoignez le réseau national
www.cimm-immobilier.fr

SI NOTRE APPROCHE ET LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT SONT EGALEMENT LES VOTRES, VOUS ETES LES
BIENVENUS DANS NOTRE RESEAU !

CONTACT : ERIK DHUSCHER : erik.dhuscher@cimm.com - 06.16.29.25.21.

LIENS UTILES

Nos sites internet

- Le site de Cimm Immobilier : cimm.com
- La liste des agences Cimm Immobilier : cimm.com/agences/France
- Le blog de Cimm Immobilier :
 - tous les articles
cimm.blog
 - articles juridiques :
cimm.blog/categorie/jurisprudences
 - articles sur la profession :
cimm.blog/categorie/professions-immobilieres
 - articles sur la vie du réseau :
cimm.blog/categorie/vie-du-reseau
 - articles sur la décoration : cimm.blog/categorie/decoration-et-amenagement
 - Flux Rss des articles du blog :
cimm.blog/feed
- Chaîne Web TV : www.matvimmo.com/cimm-immobilier

- Le site de Cimm Entreprises et Commerces : entreprises.cimm-immobilier.fr
- Cimm Recrutement : cimm-recrutement.fr
- Cimm Gestion : cimm.com/page/gestion-locative
- La location saisonnière : cimm.com/location-saisonniere/appartement/France

Nos réseaux sociaux :

- Facebook (Cimm Immobilier) : www.facebook.com/Cimm.immobilier
- Facebook (Cimm Entreprises) : www.facebook.com/cimm.entreprises.commerces
- Facebook (Calitimo) : www.facebook.com/Calitimo
- Viadeo : viadeo.com/fr/company/reseau-cimm-immobilier
- LinkedIn : linkedin.com/company/cimm-immobilier
- Pinterest : pinterest.com/cimmimmobilier
- Twitter (Cimm Immobilier) : twitter.com/CimmImmoliason
- YouTube : www.youtube.com/user/reseaucimmimmobilier
- Instagram : instagram.com/reseau_cimm_immoliason
- Google + : plus.google.com/+cimmimmobilier





Avec **Cimm Immobilier**,
choisissez la **qualité**,
plutôt que la **quantité**.